Les riverains du grand lac noir

Mise en situation

Petite histoire

Le grand lac noir, qui est connu et utilisé depuis plus de125 ans, est dans une phase d'eutrophisation depuis quelques années. Le Québec a été conquis par la France en 16xx. Au départ, toutes les lois concernant la navigation provenaient du régime Français. Lorsque l'Angleterre a repris le Canada aux mains de la France, les lois concernant la navigation demeureraient les mêmes que le régime français.

À compléter

Aujourd'hui, l'environnement, la navigation et la qualité de vie ont pris une place importante dans nos vie. Le but de ce site WEB temporaire est de mettre à jour nos connaissances des lois et règlements concernant les droits des riverains, la pollution de l'eau du lac et la flore des bandes riveraines. Collectivement, nous devrions nous renseigner sur les bonnes pratiques dans tous ces domaines.

Plusieurs associations de riverains de lac prennent très au sérieux l'état de leurs lacs et la sécurité nautique. Ils publient des documents d'environnement, de sécurité nautique, du reboisement des bandes riveraines et des lois et règlements les concernant. Ils s'impliquent pour améliorer la santé du lac en faisant des recherches sur les meilleures pratiques. Beaucoup d'informations peuvent provenir de la municipalité de Wentworth-Nord. La municipalité a un service d'urbanisme qui devrait nous aider dans une vision de bonne gestion de notre lac. Nous devrions avoir des rencontres pour élaborer des projets sur la sécurité nautique, de demande de fond gouvernemental pour réduire l'eutrophisation de notre lac etc..

Michel Plouffe Membre de l'association des riverains du grand lac noir